

<p style="text-align: center;"><b>Monsanto Canada</b> Fiche de sécurité Produit Commercial</p>
--

---

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom du produit**

**XtendiMax[MC] avec Technologie VaporGrip[MC]**

**No. Homologation PCP**

31896

**Utilisation du produit**

Herbicide

**Dénomination chimique**

Non applicable.

**Synonymes**

Néant.

**Société**

Monsanto Canada, 900 - One Research Road, Winnipeg, MB, R3T 6E3

**Téléphone:** 204-985-1000 or 800-667-4944 **Fax/Télécopieur:** 204-488-9599

**Adresse électronique:** [safety.datasheet@monsanto.com](mailto:safety.datasheet@monsanto.com)

**Numéros d'urgence**

EN CAS D'URGENCE D'ORDRE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, D'INCENDIE, D' EXPOSITION OU D'ACCIDENT, APPELER CANUTEC - Jour et Nuit: 613-996-6666 (appels à frais virés acceptés) ou MONSANTO: 314-694-4000 (appels à frais virés acceptés).

APPEL MEDICAL D'URGENCE - Jour et Nuit: +1 (314) 694-4000 (appels en PCV acceptés).

---

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Résumé des mesures d'urgence**

**Aspect et odeur (couleur/forme/odeur):** Bleu - Vert / Liquide / Aigre

ATTENTION!

PROVOQUE UNE IRRITATION TEMPORAIRE DES YEUX

**Effets possibles sur la santé**

**Voies d'exposition probables**

Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation

**Contact avec les yeux, court terme**

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

**Contact avec la peau, court terme**

Aucun effet nocif important n'est à prévoir si les recommandations d'utilisation sont respectées.

**Inhalation, court terme**

Aucun effet nocif important n'est à prévoir si les recommandations d'utilisation sont respectées.

**Prise unique**

Aucun effet nocif important n'est à prévoir si les recommandations d'utilisation sont respectées.

**Problèmes de santé aggravés par l'exposition**

Néant.

Voir la section 11 pour toute information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

---

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Principe actif

Sel de diglycolamine dicamba (3,6-dichloro-o-anisic acid); {Sel de diglycolamine dicamba}

### Composition

COMPOSANT	No. CAS	% pondéraux (approximatif)
Sel de diglycolamine dicamba	104040-79-1	42.8
Eau et ingrédients mineurs de formulation		57.2

L'identité chimique exacte du produit reste une donnée confidentielle appartenant à la société Monsanto.

## 4. PREMIERS SECOURS

Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8.

### Contact avec les yeux

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### Contact avec la peau

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### Inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air libre. Si la personne ne respire pas, appeler le numéro d'urgence ou une ambulance, puis effectuer une respiration artificielle, de préférence du bouche à bouche, si c'est possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### Ingestion

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Point éclair

Aucun point éclair.

### Moyens d'extinction

Recommandé: Eau, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2)

### Risques inhabituels d'incendie et d'explosion

Utiliser le moins d'eau possible afin d'éviter toute contamination de l'environnement.  
Précautions pour l'environnement: voir section 6.

### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), acide chlorhydrique (HCl), oxydes d'azote (NOx)

### Équipement de lutte contre l'incendie

Appareil respiratoire autonome.  
L'équipement doit être minutieusement décontaminé après utilisation.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions pour l'environnement

- Réduire la dispersion au minimum.
- Retenir les écoulements à l'aide de sacs de sable ou par d'autres moyens.
- Éviter la contamination des égouts, des canalisations, des fossés et des cours d'eau.
- NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de rinçage.

### Méthodes de nettoyage

- PETITES QUANTITÉS:**
  - Laver la zone contaminée à l'eau.
- GRANDES QUANTITÉS:**
  - Absorber avec de la terre, du sable ou des matières absorbantes.
  - Creuser le sol fortement contaminé.
  - Rassembler dans des conteneurs pour l'élimination.
  - Rincer les déchets à l'aide de petites quantités d'eau.
  - Utiliser le moins d'eau possible afin d'éviter toute contamination de l'environnement.

Voir la section 13 pour l'élimination du produit déversé.

Référez-vous à la section 7 pour les conseils d'utilisation et à la section 8 pour les consignes de sécurité personnelle.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Suivre les bonnes pratiques industrielles en matière de propreté et d'hygiène personnelle.

### Manipulation

- Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Se laver soigneusement les mains après manipulation ou contact.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Nettoyer minutieusement l'équipement après utilisation.
- Ne pas contaminer les égouts, les canalisations et les cours d'eau avec l'eau de rinçage de l'équipement.
- Se référer à la section 13 de la fiche de données de sécurité pour l'élimination de l'eau de rinçage.
- Les conteneurs vidés contiennent encore de la vapeur et des résidus du produit.
- APPLIQUER LES RECOMMANDATIONS SUR L'ÉTIQUETTE MÊME APRÈS AVOIR VIDÉ LE CONTENEUR.

### Entreposage

- Température minimale d'entreposage: -20 °C
- Température maximale d'entreposage: 60 °C
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition dans l'air

Composants	Directives d'Exposition
Sel de diglycolamine dicamba	Aucune limite spécifique d'exposition professionnelle n'a été établie.
Eau et ingrédients mineurs de formulation	Aucune limite spécifique d'exposition professionnelle n'a été établie.

### Contrôles techniques

- Aucune consigne particulière si les recommandations d'utilisation sont respectées.

### Protection des yeux

En cas de risque important de contact:  
Porter des lunettes chimiques.

### Protection de la peau

Aucune consigne particulière si les recommandations d'utilisation sont respectées.  
En cas de contact répété ou prolongé:  
Porter des gants résistants aux produits chimiques.

### Protection respiratoire

Aucune consigne particulière si les recommandations d'utilisation sont respectées.

Si c'est conseillé, consulter le fabricant des équipements de protection individuelle afin de connaître le type d'équipement approprié pour une application donnée.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ces données physiques sont des valeurs types basées sur le produit testé mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Elles ne constituent ni une garantie d'analyse d'un échantillon ni les spécifications du produit.

Couleur/gamme de couleurs:	Bleu - Vert
Odeur:	Aigre
Forme:	Liquide
Changement d'état (fusion, ébullition...):	
Point de fusion:	Aucune donnée.
Point d'ébullition:	Aucune donnée.
Point éclair:	Aucun point éclair.
Propriétés explosives:	Aucune donnée.
Auto-inflammabilité:	Aucune donnée.
Densité spécifique:	1.204
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Aucune donnée.
Viscosité dynamique:	Non applicable.
Viscosité cinématique:	Aucune donnée.
Densité:	1.204 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité:	Eau: Soluble
pH:	~ 5.3
Coefficient de partage n-octanol/eau:	log Pow: 2.21 Dicamba (non ionisé)
Coefficient de partage n-octanol/eau:	log Pow: 0.54 Dicamba (ionisé)

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité

Stable dans les conditions normales de manipulation et d'entreposage.

### Propriétés oxydantes

Aucune donnée.

### Décomposition dangereuse

Décomposition thermique: Produits de combustion dangereux: voir section 5.

#### **Température de décomposition auto accélérée (TDAA)**

Aucune donnée.

---

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Cette section est réservée à l'usage des toxicologues et autres professionnels de la santé.

Les données obtenues sur des produits similaires et sur les composants sont résumées ci-dessous.

### **Formulation similaire**

#### **Toxicité orale aiguë**

**Rat, DL50:** > 5,000 mg/kg de poids corporel  
Presque pas toxique.

#### **Toxicité cutanée aiguë**

**Rat, DL50:** > 5,000 mg/kg de poids corporel  
Presque pas toxique. Aucune mortalité.

#### **Irritation cutanée**

**Lapin, 3 animaux:**  
Nombre de jours nécessaires à la guérison: 0  
Indice Primaire d'Irritation (PII): 0/8.0  
Aucune irritation de la peau.

#### **Irritation oculaire**

**Lapin, 3 animaux:**  
Nombre de jours nécessaires à la guérison: 3  
Irritation légère.

#### **Toxicité aiguë par inhalation**

**Rat, CL50, 4 heures, aérosol:** > 5.11 mg/L  
Presque pas toxique. Aucune mortalité.

#### **Sensibilisation de la peau**

**Cobaye, teste de Buehler 3-induction:**  
Incidence positive: 0 %  
Négatif.

### **3,6-Dichloro-O-anisic acid: (dicamba)**

Les données obtenues sur le(s) principe(s) actif(s) sont résumées ci-dessous.

#### **Génotoxicité**

Non génotoxique sur base de tous les éléments probants.

#### **Crcinogénicité**

Non carcinogène chez les rats ou les souris.

#### **Toxicité pour la reproduction / Développement**

Aucun effet sur la reproduction chez les rats.  
Diminution du poids des petits chez les rats.  
Pas d'effets sur le développement chez les lapins.

---

## **12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Cette section est réservée à l'usage des écotoxicologues et autres spécialistes de l'environnement.

Les données obtenues sur le(s) principe(s) actif(s) sont résumées ci-dessous.

### **3,6-Dichloro-O-anisic acid: (dicamba)**

Les données obtenues sur le(s) principe(s) actif(s) sont résumées ci-dessous.

#### **Toxicité aquatique, poissons**

##### **Crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*):**

Toxicité aiguë, 96 heures, statique, CL50: 135.3 mg/L  
Presque pas toxique.

##### **Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*):**

Toxicité aiguë, 96 heures, statique, CL50: 28 - 135.4 mg/L  
Seulement légèrement toxique.

#### **Toxicité aquatique, invertébrés**

##### **Daphnie (*Daphnia magna*):**

Toxicité aiguë, 48 heures, statique, CE50: 110.7 mg/L  
Presque pas toxique.

#### **Toxicité aquatique, algues/plantes aquatiques**

##### **Algue verte (*Selenastrum capricornutum*):**

Toxicité aiguë, 120 heures, statique, CE50: > 3.7 mg/L  
Relativement toxique.

#### **Toxicité aviaire**

##### **Canard colvert (*Anas platyrhynchos*):**

Toxicité orale aiguë, dose unique, DL50: 1,373 mg/kg de poids corporel  
Légèrement toxique.

##### **Colin de Virginie (*Colinus virginianus*):**

Toxicité orale aiguë, dose unique, DL50: 216 mg/kg de poids corporel  
Relativement toxique.

#### **Toxicité pour les arthropodes**

##### **Abeille commune (*Apis mellifera*):**

Contact, 48 heures, DL50: > 90.65 µg/abeille

#### **Bioaccumulation**

Aucune bioaccumulation significative n'est à prévoir.

---

## **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **Produit**

Eviter la contamination des égouts, des canalisations, des fossés et des cours d'eau.  
Recycler si les installations/l'équipement appropriés sont disponibles.  
Brûler dans un incinérateur approprié.  
Appliquer toutes les réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

### **Conteneur**

Voir l'étiquette du conteneur pour les informations relatives à l'élimination.  
Les conteneurs vidés contiennent encore de la vapeur et des résidus du produit.  
Respecter toutes les consignes de sécurité jusqu'au nettoyage, au recyclage ou à la destruction du conteneur.  
Vider complètement les emballages.  
Rincer les conteneurs vides trois fois ou à la pression.  
NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de rinçage.  
S'assurer que les emballages ne peuvent pas être réutilisés.  
NE PAS réutiliser les conteneurs.  
Entreposer jusqu'au ramassage par un service officiel chargé de l'élimination des déchets.

Recycler si les installations/l'équipement appropriés sont disponibles.  
Appliquer toutes les réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Référez-vous à la section 7 pour les conseils d'utilisation et à la section 8 pour les consignes de sécurité personnelle.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les données reprises dans cette section servent uniquement d'information. Prière de suivre les réglementations appropriées afin de classer correctement votre cargaison pour le transport.

Non dangereux selon le DOT, ICAO/IATA, IMO, TDG et la réglementation Mexicaine.

---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

PCPA enregistré.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

L'information présentée ici n'est pas nécessairement exhaustive mais représente des données pertinentes et fiables.  
Appliquer toutes les réglementations locales/régionales/nationales/internationales.  
Prière de contacter le fournisseur pour obtenir de plus amples informations.

-

|| Changements significatifs par rapport à la précédente version.

	Health	Flammability	Instability	Indications supplémentaires
NFPA	1	1	1	

0 = Risque minime, 1 = Risque faible, 2 = Risque moyen, 3 = Risque élevé, 4 = Risque très élevé

Dénomination complète des acronymes les plus utilisés: FBC (Facteur de Bioconcentration), DBO (Demande Biochimique en Oxygène), DCO (Demande Chimique en Oxygène), CE50 (Concentration d'Effet 50%), DE50 (Dose d'Effet 50%), I.M. (Intramusculaire), I.P. (Intrapéritonéal), I.V. (Intraveineux), Koc (Coefficient d'adsorption au sol), CL50 (Concentration Létale 50%), DL50 (Dose Létale 50%), DLmin (Dose létale min.), LEI (Limite d'Explosion Inférieure), CMENO (Concentration Minimale produisant un Effet Nocif Observable), DMENO (Dose Minimale produisant un Effet Nocif Observable), CMEO (Concentration Minimale produisant un Effet Observable), DMEO (Dose Minimale produisant un Effet Observable), LEM (Limite d'Exposition Maximale), DMT (Dose Maximale Tolérée), CSEAO (Concentration Sans Effet Adverse Observé), DSENO (Dose Sans Effet Nocif Observé), CSEO (Concentration Sans Effet Observable), DSEO (Dose Sans Effet Observable), LEP (Limite d'Exposition Professionnelle), LE (Limite d'Exposition), PII (Index d'Irritation Primaire), Pow (Coefficient de partition n-octanol/eau), S.C. (Sous-Cutané), LECT (Limite d'Exposition à Court Terme), TLV-C (Limite d'Exposition-Plafond), TLV-TWA (Limite d'Exposition-Moyenne rectifiée par rapport au temps), LSE (Limite Supérieure d'Explosion)

Cette fiche de données de sécurité (MSDS) diffère de l'ÉTIQUETTE DU PRODUIT APPROUVÉE PAR la Réglementation sur la gestion des pesticides (PMRA) dans ses objectifs, et NE REMPLACE NI NE MODIFIE CETTE DERNIÈRE (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cet MSDS fournit d'importantes informations sur la santé, la sécurité et l'environnement aux employeurs, employés, personnes intervenant en cas d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités qui diffèrent généralement de l'utilisation même du produit, alors que l'étiquette fournit des informations spécifiques sur l'utilisation normale du produit. L'utilisation, l'entreposage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la législation provinciale et l'étiquette du produit, qui fournit toutes les informations nécessaires et appropriées sur les précautions à suivre, l'utilisation, l'entreposage et l'élimination. Tout pesticide ne portant pas l'étiquette approuvée par la PMRA représente à nos yeux une violation de la loi fédérale.

La société MONSANTO ou n'importe quelle de ses filiales ne garantit ni la complétude ni l'exactitude des informations et recommandations présentées ici (et ci-après dénommées "informations") même si celles-ci sont établies de bonne foi et supposées justes à la date citée. Ces informations sont fournies à la condition que les destinataires déterminent eux-mêmes si elles conviennent à l'usage souhaité. La société MONSANTO ou n'importe quelle de ses filiales ne pourra en aucun cas être rendue

responsable de quelque dommage que ce soit qui résulterait de l'utilisation des informations ou de toute action basée sur ces informations. AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'A ÉTÉ ÉTABLIE QUANT A LA COMMERCIALISATION, L'APTITUDE POUR UNE UTILISATION SPÉCIFIQUE OU AUTRE DES INFORMATIONS OU DU PRODUIT AUXQUELLES IL SE RÉFÈRE.